

BAI 2

Bulletin Académique d'Information

**Formations
ADM181023**

Nathalie VALLOGNES
Dossier suivi par Nathalie LE GUILLOU-VAIDIS

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Périmètre de Caen

SOMMAIRE

FORMATION DES JEUNES OFFICIELS

1. FORMATION DES JEUNES ARBITRES AVEC NUITÉE

- . Liste des formations proposées
- . Modalités de participation
- . Modalités d'inscription
- . Prise en charge financière par le service régional
- . À prévoir pour chaque participant

2. FORMATION DES JEUNES ARBITRES A LA JOURNÉE

- . Modalités de participation
- . Modalités d'inscription
- . Prise en charge financière par le service régional
- . Liste des formations jeunes arbitres

3. CERTIFICATIONS DES JEUNES ARBITRES

4. AUTRES ROLES – CHALLENGES JEUNES OFFICIELS

FORMATION DES ANIMATEURS D'A.S.

- . Liste des formations

ANNEXES

1. AUTORISATION PARENTALE

- . Pour les élèves Annexe 1

2. AUTORISATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

- . Pour les enseignants Annexe 2

L'académie de NORMANDIE – Site de Caen poursuit sa politique de formation des jeunes officiels et des professeurs d'EPS-animateurs d'AS. Vous trouverez ci-après l'ensemble des formations proposées en 2023-2024.

FORMATION DES JEUNES OFFICIELS

1. FORMATION DES JEUNES ARBITRES AVEC NUITÉE

Le service régional UNSS Caen propose plusieurs sessions du stage académique de Jeunes Officiels. Ces formations s'adressent à tous les collégiens et lycéens, licenciés à l'UNSS. Elles auront lieu principalement au Centre Sportif de Normandie à Houlgate. Ces formations seront encadrées par des professeurs d'EPS spécialistes de l'activité.

Liste des formations proposées :

LUTTE

Date : Du **mercredi 15 novembre** (14h30) **au jeudi 16 novembre 2023** (16h30)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 40 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 8 novembre à 20h sur OPUSS

RUGBY

Date : Du **mercredi 15 novembre** (14h30) **au jeudi 16 novembre 2023** (16h)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 40 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 8 novembre à 20h sur OPUSS

HANDBALL

Date : Du **mardi 5 décembre** (14h30) **au mercredi 6 décembre 2023** (16h)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 40 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 22 novembre à 20h sur OPUSS

VOLLEY-BALL

Date : Du **mercredi 6 décembre** (14h30) **au jeudi 7 décembre 2023** (16h)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 40 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 22 novembre à 20h sur OPUSS

SPORT PARTAGÉ MULTI-ACTIVITÉS

Précisions à venir

COURSE D'ORIENTATION

Date : Du **mercredi 24 janvier** (14h) **au jeudi 25 janvier 2024** (16h)
Hébergement : Caen
Jauge : 50 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au jeudi 11 janvier à 10h sur OPUSS

TENNIS DE TABLE

Date : Du **mercredi 31 janvier** (14h30) **au jeudi 1er février 2024** (16h)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 35 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 17 janvier à 20h sur OPUSS

FOOTBALL

Date : Du **mardi 06 février** (14h30) **au mercredi 07 février 2024** (16h)
Hébergement : Hôtel à Flers
Jauge : 25 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 24 janvier à 20h sur OPUSS

FUTSAL

Date : Du **mardi 06 février** (14h30) **au mercredi 07 février 2024** (16h)
Hébergement : Hôtel à Flers
Jauge : 25 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 24 janvier à 20h sur OPUSS

ATHLÉTISME

Date : Du **mercredi 14 février** (14h30) **au jeudi 15 février 2024** (16h)
Hébergement : Centre Sportif de Normandie à Houlgate
Jauge : 35 personnes
Description : Alternance entre parties pratiques et théoriques sur les deux jours.
Inscriptions : Jusqu'au mercredi 31 janvier à 20h sur OPUSS

Modalités de participation :

Pour participer, les élèves d'un même établissement doivent être encadrés par un adulte agréé par le chef d'établissement. Cet encadrement implique la surveillance de la nuitée et des temps libres comme lors d'un championnat de France. Avec l'accord des chefs d'établissement, un professeur peut encadrer des élèves provenant du même district dans la limite d'un professeur pour 12 élèves.

Pendant la formation, les adultes accompagnateurs auront la possibilité de suivre la formation jeunes arbitres. Un temps d'appropriation des règlements sera également proposé.

En fonction du nombre d'inscrits, une priorité sera donnée aux élèves possédant au préalable une certification départementale et n'ayant jamais participé au stage académique à Houlgate.

Modalités d'inscription :

Toutes les inscriptions se font sur l'Outil de Pilotage à l'Usage du Sport Scolaire (OPUSS), accessible sur www.unss.org.

Il est demandé d'avoir l'accord de principe des parents et du chef d'établissement avant d'inscrire les élèves.

- Ces formations sont conditionnées à l'inscription de 15 élèves minimum provenant au minimum de 3 établissements différents pour chacune des activités.
- Les inscriptions sont clôturées 15 jours avant le début du stage sauf cas particuliers (vacances, autres).

A la clôture des inscriptions, une convocation sera envoyée **à l'établissement**, précisant les élèves retenus. Une autorisation parentale sera exigée à l'arrivée du stage, un modèle se trouve sur OPUSS. Il figure en annexe de ce document [ANNEXE 1].

Prise en charge financière par le service régional :

Les frais de déplacement sont pris en charge à hauteur de 0,08 € par km et par élève transporté. Les déplacements collectifs sont encouragés. Les secrétaires d'AS devront remplir une fiche de remboursement 3 semaines au plus tard après la formation.

À prévoir pour chaque participant :

- Deux à trois tenues de sport adaptées à l'activité
- Vêtements de rechange, serviette et nécessaire de toilette
- Nécessaire pour prendre des notes
- Couvertures, draps, oreillers sont fournis pour la nuitée par le Centre Sportif.

2. FORMATION DES JEUNES ARBITRES A LA JOURNÉE

Le service régional UNSS Caen propose également des journées ponctuelles de formation par activité. Ces formations s'adressent à tous les collégiens et lycéens, licenciés à l'UNSS. Ces formations seront encadrées par des professeurs d'EPS spécialistes de l'activité.

Modalités de participation :

Pour participer, les élèves d'un même établissement doivent être encadrés par un adulte agréé par le chef d'établissement. Avec l'accord des chefs d'établissement, un professeur peut encadrer des élèves provenant du même district dans la limite d'un professeur pour 12 élèves.

Modalités d'inscription :

Toutes les inscriptions se font sur l'Outil de Pilotage à l'Usage du Sport Scolaire (OPUSS), accessible sur www.unss.org.

Il est demandé d'avoir l'accord de principe des parents et du chef d'établissement avant d'inscrire les élèves.

- Ces formations sont conditionnées à l'inscription de 15 élèves minimum provenant au minimum de 3 établissements différents pour chacune des activités.
- Les inscriptions sont clôturées 15 jours avant le début du stage sauf cas particuliers (vacances, autres).

A la clôture des inscriptions, une convocation et une autorisation parentale seront envoyées à chaque élève retenu, sous couvert de leur chef d'établissement.

Prise en charge financière par le service régional :

Les frais de déplacement sont pris en charge à hauteur de 0,08 € par km et par élève transporté. Les déplacements collectifs sont encouragés. Les secrétaires d'AS devront remplir une fiche de remboursement 3 semaines au plus tard après la formation.

Liste des formations jeunes arbitres (dans l'ordre chronologique) :

BASKET-BALL

Date : **Mercredi 20 décembre 2023**
Lieu : CAEN – Lycée Victor Hugo (sous réserves)
Horaires : 9h30 – 16h30
Intervenants : Membres CMR BASKET

NATATION

Date : **Mercredi 10 janvier 2024**
Lieu : CAEN – bâtiment CANOPE et piscine du SUAPS (sous réserves)
Horaires : 9h30 – 16h30
Intervenants : Membres CMR NATATION

DANSE CHORÉGRAPHIÉE

Date : **Mercredi 07 février 2024**
Lieu : BAYEUX
Horaires : 9h30 – 16h30
Intervenants : Membres CMR DANSE

ÉQUITATION

Date : **Mercredi 21 février 2024**
Lieu : SAINT-PIERRE-SUR-DIVES – Lycée Agricole Le Robillard
Horaires : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30
Intervenants : Membres CMR ÉQUITATION

PÉTANQUE

En attente d'informations définitives

3. CERTIFICATION DES JEUNES ARBITRES

Toutes les demandes de certification de Jeune Arbitre & Jeune Juge doivent se faire sur OPUSS.

Pour accompagner les élèves licenciés à l'UNSS dans leur formation, il est désormais possible pour chacun d'entre eux d'accéder à des questionnaires en ligne sur OPUSS. Pour cela, ils doivent se créer un compte LOL. Vous trouverez un tutoriel sur OPUSS pour faciliter cette démarche.

Lors de l'accueil d'un championnat de France, le niveau du Jeune Arbitre ou du Jeune Juge sera évalué également via ce nouveau dispositif. La création d'un compte LOL pour chaque jeune arbitre ou jeune juge entrant en formation est donc fortement encouragée.

4. AUTRES ROLES – CHALLENGES JEUNES OFFICIELS

Pour tous les autres rôles, il n'y aura pas de formation académique cette année 2023-2024. Les formations à l'interne des établissements ou bien au niveau des districts sont encouragées.

Pour le rôle de Jeunes Dirigeants et notamment pour tous les élèves qui sont élus Vice-Président lors des Assemblées Générales des Associations Sportives, il est rappelé l'importance de les enregistrer sur OPUSS.

Chaque année, la Direction Nationale UNSS organise un Challenge National Jeunes Officiels en alternant collèges et lycées chaque année. **Le prochain Challenge National concernera les Lycées et aura lieu du 3 au 5 avril 2024 à Charleville-Mézières (académie de Reims)**. Notre représentant académique sera sélectionné à partir des données OPUSS prenant en compte spécifiquement le nombre de Jeunes Arbitres, Jeunes Juges et autres Jeunes Officiels et tout particulièrement le nombre de Jeunes Dirigeants, la présence d'un Vice-Président Elève ainsi que le nombre de comptes LOL créés.

FORMATION DES ANIMATEURS D'AS

Le service régional UNSS Caen propose des formations à destination des professeurs d'EPS – animateurs d'AS. Ces formations sont proposées en complément des formations existantes PAF et FPC, en accord avec l'Inspection Pédagogique Régionale EPS. Elles font le plus souvent l'objet d'une convention nationale entre l'UNSS et les fédérations sportives et en constituent une déclinaison sur notre territoire. **Ces formations sont conditionnées à l'inscription de 12 personnes minimum, 3 semaines avant la date du stage**, sauf cas particuliers (vacances, autres)

Toutes les inscriptions se font sur l'Outil de Pilotage à l'Usage du Sport Scolaire (OPUSS), accessible sur www.unss.org.

Des convocations nominatives seront envoyées aux personnes retenues, sous couvert de leur chef d'établissement. Il est demandé d'avoir l'autorisation de son chef d'établissement (ANNEXE 2) avant de s'inscrire.

Une tenue de sport adaptée à l'activité est demandée. Les frais de restauration sont pris en charge par le Service Régional UNSS. Une participation aux frais de déplacement est prévue à hauteur de 0,08 euros/km/personne sur demande uniquement. Pensez au covoiturage !

Liste des formations animateurs d'AS :



LUTTE SUR SABLE		Formation profs
Thématique :	Entrée dans l'activité	
Date :	Mercredi 15 novembre 2023	
Lieu :	Centre Sportif de Normandie à Houlgate	
Horaires :	14h30 – 17h30	
Intervenant :	Cyril NUGUES, CTN lutte	

D'autres formations jeunes officiels ou professeurs – animateurs d'AS pourront être proposées en cours d'année. Elles apparaîtront sur OPUSS, soyez vigilants.

ANNEXE 1

1. AUTORISATION PARENTALE

. Pour les élèves

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	 UNSS ACADÉMIE NORMANDIE www.unss.org SERVICE RÉGIONAL CAEN
FORMATION JEUNES ARBITRES	
Autorisation Parentale¹ À conserver par l'enseignant et à présenter à l'accueil	
Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur)	
Adresse	
Téléphone	
1/ Autorise mon fils, ma fille (Nom et Prénom)	
Date de naissance ... / ... / ... Lieu de naissance	
(Renseignements indispensables pour la délivrance du diplôme de premiers secours)	
Nom et adresse de l'établissement	
À participer à la formation de Jeunes Arbitres du :	
dans l'activité suivante	
La surveillance sera assurée par M. ou Mme, professeur d'EPS	
Date et signature (Père, Mère, Tuteur)	
2/ Numéros à joindre en cas d'urgence	
Date et signature (Père, Mère, Tuteur)	
3/ Autorise l'utilisation pour les publications de l'UNSS des images de mon fils, ma fille, captées durant la manifestation.	
Date et signature (Père, Mère, Tuteur)	
Informations complémentaires données par le professeur :	
<small>¹ En cas de refus, ne pas signer la partie concernée.</small>	
RECTORAT 168, rue Caponière - BP 46184 14061 Caen Cedex Tél. 02 50 10 14 92 Mél : sr-caen@unss.org www.unss.ac-caen.fr www.unss.org	

ANNEXE 2

2. AUTORISATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

. Pour les enseignants



AUTORISATION PREALABLE

Document individuel à remplir et à faire viser par votre chef d'établissement avant de vous engager, de vous inscrire dans des actions de développement du sport scolaire (participation à des réunions, participation à des formations, organisation des compétitions départementales, académiques et/ou nationales).

Autorisation du chef d'établissement
Année scolaire 2023-2024

Etablissement :

Nom, Prénom, Grade de l'enseignant d'EPS :

	Objet de la sollicitation	Dates de la sollicitation	Horaires de la sollicitation
1 ^{ère} sollicitation			
2 ^{ème} sollicitation			
3 ^{ème} sollicitation			
4 ^{ème} sollicitation			
5 ^{ème} sollicitation			
6 ^{ème} sollicitation			

Visa et commentaires du chef d'établissement

Ce document est contractuel, il vous engage dans une réunion, une formation ou une organisation de l'UNSS. Il faut intégrer cela dans votre projet personnel de formation et/ou d'engagement pour le développement du sport scolaire pour l'année scolaire en cours, en lien avec votre chef d'établissement.

Faire un document individuel annuel (si possible)
Sinon, faire un document par sollicitation
Document à retourner aux services UNSS



Union Nationale du Sport Scolaire

Service Régional UNSS Normandie - Périmètre de Caen
Rectorat de Caen | BP 46184 | 14061 CAEN Cédex | 02 50 10 14 92

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org

Et sur nos réseaux sociaux :

